



Moissy, le 30 août 2018

Nous avons été reçus dans le cadre d'une audience bilatérale demandée par SUD, le mercredi 29 août 2018 sur les sujets suivants :

*** Compensations pour les travaux.**

*** Compensations week-ends Raffarin en brigades d'Après-midi.**

Participants : TAYA, ALTIPARMAK, FRANCESCHI pour SUD,
Le Directeur & la DRH pour La Poste.

Compensations pour les travaux

Nous avons pendant plus d'une heure argumenté et exposé les raisons pour lesquelles le personnel devrait bénéficier de compensations pour les nuisances engendrées durant plus de 8 mois de travaux intérieur et extérieur de la PFC. Notre démonstration s'est appuyée sur le professionnalisme des collègues malgré les nuisances diverses et variées et surtout organisationnelles. Les travailleurs/euses de Moissy ont su s'adapter au jour le jour à des changements d'organisation de travail dûs à des zones non accessibles et des portes de quai fermées (Vrac TG2, TG1) et faire en sorte que les camions partent à l'heure sans fausses directions. La direction l'a tout de même reconnu !

De plus, le parking étant neutralisé près de 2 mois, le personnel a dû faire face à la canicule et aux intempéries et est parfois venu travailler en sueur ou trempé !

Sachant d'avance sa réponse sur les Repos Compensateurs que l'on a demandé (**NON !**), qui selon lui crée de la dette sociale, nous sommes venus tester le directeur avec d'autres propositions de compensations pour les collègues : primes exceptionnelles et chèques cadeaux.

Même des chèques cadeaux exonérés de cotisations et contributions de charges sociales n'ont pas été retenus, alors que la Direction en distribue à certains agents qui partent en retraite.

Nous étions là dans une optique de négociation, ouverts à toute proposition ou contre proposition à la hauteur du travail accompli par le personnel. Le directeur, dans une attitude déconcertante n'a rien voulu entendre des revendications du personnel ! Nous lui avons rappelé que d'autres travaux de moindre ampleur avaient été dans le passé récompensés par des Repos Compensateurs : **8 heures de RC avaient été données aux agents lors des travaux vrac TG2 en 2015 !**

Compensations week-ends Raffarin en brigades d'Après-midi

A l'occasion des "samedis Raffarin", la brigade du matin & la brigade mixte ont bénéficié d'1h de travail en moins sur les lundis travaillés qu'elles avaient à la place des samedis non travaillés. Nous avons demandé au patron de donner aux brigades d'après-midi également concernées par les "samedis Raffarin" une heure de RC par semaine, au nom de l'équité entre brigades : Sa réponse a bien sûr été négative, mais on s'en doutait déjà... Il nous a même dit être étonné de notre demande "a posteriori", sachant que le dispositif était le même que celui de l'année précédente ! Il a argumenté sur le fait que les brigades d'après-midi partent parfois plus tôt le samedi quand le travail est fini. Nous lui avons expliqué que si nous partons plus tôt, c'est parce que nous avons travaillé en conséquence et nettoyé le centre !

Enfin, une cure d'austérité concernant les RAP (Promotions) a été décidée pour Moissy ! 2018, 2019...

Voilà comment ils récompensent le travail des collègues !

Merci Patron, pour votre sens de la générosité !

Nous retiendrons donc pour l'avenir que la seule méthode pour obtenir quelque chose de cette Direction passera par le rapport de force, la mobilisation et la lutte !

